

# Conditions Générales d'Utilisation de la carte de fidélité Groupe SOPEMA

## OBJET DE LA CARTE

La carte de fidélité Groupe SOPEMA permet à son titulaire dans les magasins partenaires affiliés au programme de fidélité ou depuis l'achat en ligne sur le Site Internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc), de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, cumul de points, remises, opérations spéciales. Sont partenaires : GITEM, ATLAS, BRICORAMA, SOPEMA Carrelage-Sanitaire, cuisines SCHMIDT, CUISINELLA.

## DELIVRANCE DE LA CARTE

La carte est délivrée par la société Groupe Sopema SAS HGS. Pour obtenir la carte, l'adhérent doit remplir un formulaire et laisser obligatoirement ses coordonnées, adresse postale, adresse e-mail et numéro de téléphone. Le formulaire est accessible dans les magasins partenaires affiliés au programme de fidélité (GITEM, ATLAS, BRICORAMA, SOPEMA Carrelage-Sanitaire, cuisines SCHMIDT, CUISINELLA) ou depuis le Site Internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc) dans la rubrique « Carte de fidélité ».

La carte Groupe SOPEMA est une carte de fidélité gratuite pour tout nouvel adhérent.

Elle est réservée aux particuliers résidants physiquement à la même adresse, dans la limite de trois mini cartes porte-clés par foyer afin de permettre aux membres d'une même famille de cumuler des points sur un même compte. Depuis le 06/01/2014, une carte supplémentaire au format carte de crédit est délivrée par foyer sur laquelle est inscrit le nom du détenteur de la carte.

Cette carte n'est pas une carte de paiement.

Elle ne peut être cédée et ne peut être utilisée qu'en Nouvelle Calédonie.

Elle reste la propriété de SAS HGS.

Chaque possesseur de la carte de fidélité Groupe SOPEMA peut la rendre à tout moment et ne plus participer au programme de fidélité.

## OCTROI DES POINTS FIDELITE

Le titulaire doit présenter, avant d'effectuer son règlement, sa carte de fidélité Groupe SOPEMA dans les magasins partenaires affiliés au programme de fidélité ou renseigner son numéro de carte de fidélité Groupe SOPEMA dans le champ prévu à cet effet depuis le Site Internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc) avant validation de son paiement afin de pouvoir collecter les points fidélité.

Les points fidélité sont attribués selon les principes suivants :

- points attribués en fonction du montant d'achat selon le barème en vigueur.
- points attribués par l'achat de certains produits signalés dans les rayons concernés et/ou dans les catalogues du Groupe SOPEMA mis à la disposition du titulaire.
- points attribués que dans le cadre d'un paiement au comptant.

Le nombre de points ainsi obtenu apparaît sur le ticket de caisse ou sur le compte client créé depuis le Site Internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc).

Les points sont incessibles, intransmissibles et ne sont ni échangeables, monnayables ou compensables et peuvent seulement être utilisés dans le cadre des présentes conditions générales.

Vous cumulez vos points et vous transformez vos points en crédit d'achat déductible uniquement à la caisse lors de votre prochain passage dans nos magasins partenaires suivant le barème en vigueur. Il n'est pas possible de déduire votre crédit d'achat lors de vos achats en ligne depuis le Site Internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc).

## RESPONSABILITE DU TITULAIRE DE LA CARTE

Le titulaire de la carte est responsable de l'utilisation de la carte.

En cas de perte ou de vol de la carte, le titulaire devra avertir dans les meilleurs délais, la société SAS HGS.

Une nouvelle carte lui sera remise et le total des points cumulés sur l'ancienne carte sera transféré sur la nouvelle.

Entre le moment où la carte a été perdue ou volée et le moment où la déclaration de perte ou vol est effectuée, la société SAS HGS est déchargée de toute responsabilité.

Si le titulaire de la carte n'a pas informé, la société SAS HGS dans les conditions sus énoncées, le titulaire perdra la possibilité d'utiliser les points de fidélité accumulés.

Tout changement d'adresse, de nom, ou toute indication pouvant être nécessaire devra être notifiée par écrit à :

Groupe SOPEMA, 6 rue Fernand Forest à DUCOS - BP 2088 - 98846 Nouméa Cedex.

Le titulaire garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

## RESPONSABILITE SAS HGS

Tout titulaire de la carte de fidélité Groupe SOPEMA a droit sans formalité, aux nouveaux avantages pouvant être créés pendant la durée de validité de sa carte.

La société SAS HGS se réserve le droit de mettre fin à tout moment au programme de fidélité carte Groupe SOPEMA, d'en modifier ou remplacer tout ou partie des offres par d'autres mécanismes ou mesures conformément à la loi en vigueur.

Aucune modification ou suppression, y compris la suppression de la carte de fidélité Groupe SOPEMA n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire.

En cas d'arrêt du programme, la société SAS HGS accordera au titulaire pendant une période d'un mois la possibilité d'échanger les points qu'il aura acquis au jour de l'arrêt du programme contre un crédit d'achat, dès lors qu'il aura acquis le nombre de points suffisants. A défaut d'échange à l'initiative du titulaire, les points seront définitivement perdus.

## GESTION DES POINTS FIDELITE

Les points fidélité sont gérés par le service relation clientèle qui octroie à chaque client un compte de points sur la base des achats effectués avec son numéro de carte.

**L'acquisition des points fidélité pourra se faire uniquement sur présentation de la carte Groupe SOPEMA en caisse dans les différents magasins participant à l'opération avant règlement des achats ou en renseignant le numéro de la carte dans le champ prévu à cet effet sur le site internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc) avant validation du paiement.**

Autrement dit, si le titulaire ne présente pas sa carte de fidélité Groupe SOPEMA ou ne renseigne pas son numéro de carte sur le site internet [www.groupesopema.nc](http://www.groupesopema.nc) avant d'effectuer son règlement, aucune contestation liée à la collecte des points fidélité ne sera admise.

Seules les informations contenues dans la base de données du service sont reconnues comme véritables.

## **DUREE DE VALIDITE DES POINTS ET CREDIT D'ACHAT**

Les points sont valables 24 mois à compter de la date d'acquisition des points.

Les points acquis depuis plus de 24 mois et non utilisés seront débités de votre compte mensuellement.

Le porteur de carte pourra déclencher son crédit d'achat (en échange de points) dès lors que son cumul de points sera suffisant.

La pièce d'identité du titulaire de la carte vous sera réclamée lors de cette transaction.

Il est précisé que le montant des achats sur lequel le client fera valoir son crédit d'achat devra nécessairement être supérieur ou égal à la valeur du crédit d'achat.

Votre carte de fidélité Groupe SOPEMA n'a pas de durée de validité et vous pouvez continuer à l'utiliser et à cumuler des points.

## **ABUS**

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte entraînera l'annulation de la carte et des points acquis.

Toute utilisation abusive des avantages offerts par le programme, toute falsification des informations transmises par un titulaire ou par un tiers agissant pour le compte d'un titulaire entraînera la radiation dudit titulaire, l'annulation des points ou des avantages qu'il aura obtenus, sans compensation d'aucune sorte.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Toutes les informations recueillies lors de la délivrance de la carte sont nécessaires à l'attribution d'une carte et destinées exclusivement à sa gestion.

Elles sont destinées à SAS HGS. Elles nous permettent également de mieux vous connaître pour adapter notre offre à vos besoins. Conformément à la loi «Informatique et Libertés du 6 janvier 1978» vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour toute demande adressez-vous à :

Groupe SOPEMA, 6 rue Fernand Forest à DUCOS - BP 2088 - 98846 Nouméa Cedex

Nous pouvons vous adresser nos offres commerciales et informations sur nos produits et services par messagerie électronique. Si vous ne le souhaitez pas, signalez-le en écrivant à :

Groupe SOPEMA, 6 rue Fernand Forest à DUCOS - BP 2088 - 98846 Nouméa cedex ou en cliquant sur le lien de désinscription présent dans chacun de nos messages.

**Toute utilisation de la carte vaut acceptation des Conditions Générales d'Utilisation de la carte de fidélité Groupe SOPEMA.**